

## EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

En application des articles L.2121-25 et L.2131-11 du code général des collectivités territoriales

En présence de M. BAKHTIARI - Mme AMOZIGH - M. LEPONT - Mme PAGE - M. SLIMANI - Mme LACROIX - M. CRESSIN - Mme DIABY - M. TIMOFTE - Mme EFTEKHARI - MM. DE CHAUVIGNY - DENIS - Mme AMAR - MM. ALTHEY - BELHACEL - MAHÉ - SORONELLAS - BONNET-MAYER - Mmes MARTENOT - PEYROUSE - PERSONNE - OLVADÉ - BUSOLO-PONS (représentée) - JANDAR - SICÉ - MM. PAGE - MOREIRA (représenté) - Mme KACHER (représentée) - M. PILLON - Mmes KALATHASAN - MAZZUCCO - MM. SARTHOU - TRIGANCE - BENSAID - OLIVEIRA - Mme BIENVENU - M. AUDEBERT - Mmes AMORÉ - POIRIER.

À l'unanimité, les élus désignent les représentants du Conseil Municipal à la **commission d'appel d'offres et jury de concours** :

Titulaires	Suppléants
- M. LEPONT Claude	- M. CRESSIN David
- M. SLIMANI Younès	- M. BELHACEL Daniel
- M. DE CHAUVIGNY Guillaume	- Mme MARTENOT Henriette
- M. MOREIRA Normando	- M. SORONELLAS Yves
- M. BENSAID Abderazzak	- M. OLIVEIRA Antonio

À l'unanimité, les élus désignent les représentants du Conseil Municipal à la **commission de délégation de service public** :

Titulaires	Suppléants
- Mme PEYROUSE Isabelle	- Mme BUSOLO-PONS Maria
- M. LEPONT Claude	- M. MAHÉ Alain
- Mme KACHER Amanda	- M. CRESSIN David
- M. BONNET-MAYER Jean-Claude	- Mme AMAR Monique
- Mme POIRIER Christelle	- M. TRIGANCE Yannick

Par 30 voix Pour (Nocéens unis pour le changement) et 9 Abstentions (Un élan renouvelé pour Neuilly-sur-Marne), le Conseil Municipal désigne ses représentants à la **commission locale d'évaluation des charges territoriales de Grand Paris Grand Est** :

Titulaire	Suppléant
- Mme MARTENOT Henriette	- M. DENIS Patrick

Par 30 voix Pour (Nocéens unis pour le changement) et 9 Abstentions (Un élan renouvelé pour Neuilly-sur-Marne), le Conseil Municipal désigne ses représentants à la **commission locale d'évaluation des charges territoriales de la Métropole du Grand Paris** :

Titulaire	Suppléant
- Mme AMOZIGH Joëlle	- Mme JANDAR Naïma

Par 30 voix Pour (Nocéens unis pour le changement) et 9 Abstentions (Un élan renouvelé pour Neuilly-sur-Marne), les élus désignent les représentants du Conseil Municipal au **conseil d'administration de la SEMINOC** :

Membres du conseil d'administration de la SEMINOC		
- M. LEPONT Claude	- Mme DIABY Djénéba	- M. TIMOFTE Marius
- Mme MARTENOT Henriette	- M. BAKHTIARI Zartoshte	- M. SLIMANI Younès

Par 30 voix Pour (Nocéens unis pour le changement) et 9 Abstentions (Un élan renouvelé pour Neuilly-sur-Marne), les élus désignent les représentants du Conseil Municipal au **Comité de la Caisse des Ecoles** :

Membres du Comité de la Caisse des Ecoles	
- Mme AMOZIGH Joëlle	- Mme AMAR Monique
- M. BONNET-MAYER Jean-Claude	- Mme PERSONNE Christine

À l'unanimité, l'assemblée désigne ses représentants au **Comité Technique Paritaire** conjoint (ville/CCAS/Caisse des Ecoles) :

Titulaires	Suppléants
- M. BAKHTIARI Zartoshte	- M. PILLON Jérôme
- M. LEPONT Claude	- M. MAHÉ Alain
- M. SORONELLAS Yves	- Mme LACROIX Chantal
- M. CRESSIN David	- Mme DIABY Djénéba
- M. ALTHEY José Marie Praxede	- Mme PAGE Anne
- Mme MAZZUCCO Colette	- M. SARTHOU Daniel

À l'unanimité, le Conseil Municipal, donne **délégation au Maire pour les matières prévues aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales**.

À l'unanimité, l'assemblée communale, donne une **autorisation générale et permanente** au comptable assignataire à diligenter les poursuites et fixe les seuils en dessous desquels les procédures ne peuvent être engagées.

Le Conseil Municipal, par 30 voix Pour (Nocéens unis pour le changement) et 9 voix Contre (Un élan renouvelé pour Neuilly-sur-Marne), autorise **l'emploi de 3 collaborateurs de cabinet** pour constituer le Cabinet du Maire.

L'exemplaire du compte rendu du Conseil Municipal est affiché sur les panneaux administratifs de l'Hôtel de Ville et publié sur le site internet de la ville. Les habitants qui le souhaitent, peuvent consulter en mairie le compte rendu intégral, ou en demander une copie ou un extrait, par courrier, à M. le Maire.

Le Maire,  
Signé : Zartoshte BAKHTIARI